

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Dénomination et adresse de la collectivité passant les marchés :

Commune de Rethel
Place de la République
08300 RETHEL
Représenté par : Guy DERAMAIX
Profil d'acheteur : www.xmarches.fr

Mode de passation :

Marchés passés selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n°
2016-360 du 25 mars 2016

Objet de la consultation :

Référence : 09-RETHEL2018
Nature : Travaux
Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments
09-RETHEL2018 Démolition des friches secteur gare de Rethel et ancienne gendarmerie

N°	TITRE DU LOT
Lot n° 01	Démolition secteur gare
Lot n° 02	Démolition ancienne gendarmerie

Le lot 2 “Démolition ancienne gendarmerie” est divisé en tranches :

- * Tranche ferme : Démolition ancienne gendarmerie
- * Tranche optionnelle : Démolition ancienne gendarmerie - maison du capitaine

L'avis implique la passation d'un marché public.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les prestataires pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont autorisées selon les conditions suivantes :

Conformément à l'article 58 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes autorisées devra respecter les exigences minimales visées par les dispositions du CCTP et de ses éventuelles pièces annexes.

Le candidat qui présente une variante doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Délai d'exécution envisagé :

Il est prévu une période de préparation de 1 mois non comprise dans le délai d'exécution de 4

mois par lot

Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Modalités d'obtention du dossier :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante : marches-publics@cc-paysrethelois.fr ou téléchargeable au format ZIP sur le site <https://www.xmarches.fr> , référence 09-RETHEL2018.

Modalités de remise des offres :

Communauté de communes du Pays rethélois

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est autorisée.

2 possibilités sont offertes aux candidats pour la remise de leur pli (conformément au décret n° 2002-692 du 30 avril 2002) :

- sur support papier par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous

Communauté de communes du Pays rethélois - Service Achat Public- Hôtel de Ville - Place de la République - 08300 RETHEL.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00- 13h30 à 17h30 / le jeudi de 08h30 à 17h30 / le samedi de 09h00 à 12h00,

- par voie électronique, via le site <https://www.xmarches.fr> , référence 09-RETHEL2018, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation. Cet envoi électronique pourra être complété par une copie de sauvegarde adressée selon les mêmes modalités qu'un pli papier.

Date limite de remise des offres :

Le lundi 29 octobre 2018 à 12:00

Délai de validité des offres :

180 jours

Justificatifs et pièces à fournir :

Se reporter au règlement de la consultation.

Critères de jugement des offres :

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%

- Prix : 40%

Cautionnement et garanties exigés :

Retenue de garantie : 5 % du montant du marché avec la possibilité de la remplacer par une garantie à première demande ou une caution personnel et solidaire.

Modalités de paiement et de financement :

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant des marchés, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Procédure de recours :

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél : 03.26.66.86.87

Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Renseignements complémentaires :

La visite de site est optionnelle. Se référer au règlement de la consultation.

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Renseignements administratifs :

Communauté de communes du Pays rethélois

Service Achat Public

Monsieur Emmanuel PONCELET

Place de la République

08300 RETHEL

Tél : 03.24.39.89.43

Courriel : marches-publics@cc-paysrethelois.fr

Renseignements techniques:

Communauté de communes du Pays rethélois

Service Technique

Monsieur Julien CAUDRON

107, rue Jean Baptiste Clément

*08300 RETHEL

Tél : 03.24.38.25.22

Courriel : j.caudron@cc-paysrethelois.fr

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :

Le vendredi 28 septembre 2018